

# Nex'Eau

MESSAGES CLÉS

## DÉPLACÉS AU BURKINA FASO : COMMENT LES PRENDRE EN COMPTE DANS LA PLANIFICATION DES SERVICES D'EAU POTABLE ?

CAS DES COMMUNES DE OUAHIGOUYA ET KONGOUSSI  
DANS LE CADRE DU PROJET NEX'EAU

Juin 2022

Aline HUBERT



Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs.  
Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement et de l'USAID.

Marqués par l'histoire de leurs déplacements, symptômes de la crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso, les déplacés sont essentiellement perçus et se perçoivent eux-mêmes comme des **personnes vulnérables et traumatisées, aux parcours de vie suspendus, et aux retours incertains. Ruraux perdus dans les villes d'accueil**, ils ne sont cependant **pas toujours visibles** et il est difficile de suivre leurs trajectoires.

Leurs vies dépendent aujourd'hui de **l'hospitalité des territoires d'accueil et de l'aide apportée par l'État et les organisations internationales**. Mais l'hospitalité s'essouffle à mesure que la crise perdure et que les ressources de chacun s'amointrissent. Quant à l'aide de l'État et des organisations internationales, elle reste largement en-dessous des besoins évalués. **Derrière l'épuisement général pointent alors les sentiments d'inégalités, d'injustice et, non loin, la peur, les préjugés et les discriminations**. C'est ainsi la **cohésion sociale de l'ensemble de la société qui est menacée** et cela devrait constituer un point de vigilance majeur pour tous les projets d'aide en cours et à venir ainsi que pour les autorités.

Pour les services et l'administration locale, la situation provoquée par l'arrivée massive de déplacés dans les zones étudiées (Ouahigouya et Kongoussi – et plus spécifiquement les zones urbaines) correspond à **des chocs démographiques soudains et violents** auxquels ils n'étaient pas préparés. **L'étalement urbain et l'augmentation de la densité de population ne laissent pas le temps aux services et administration d'organiser le développement du territoire** selon les règles d'urbanisme en vigueur. **L'accès à l'eau se développe, mais pas assez vite, générant par ailleurs des inégalités d'accès** entre territoires et entre usagers, et donc des tensions. Ces derniers essayent donc d'adapter leurs pratiques et leurs usages, selon leurs moyens et les différentes modalités d'accès existantes. Quant aux services publics d'eau potable, qui manquaient déjà auparavant de ressources humaines et financières pour garantir l'accès à l'eau, ils sont submergés et **doivent surtout accroître leur production alors qu'à certains endroits, les ressources en eau s'épuisent** inéluctablement.

« Quand le canari se casse sur ta tête, il faut en profiter pour te laver » dit un proverbe burkinabé. L'expression semble peut-être mal-à-propos dans un contexte local de pénurie d'eau. Pourtant, il invite à **rester optimiste et à tirer les leçons de la crise actuelle**. Les planifications passées, qui n'étaient pas prévues dans des perspectives d'urgence et qui, du reste, n'anticipaient pas sérieusement les besoins en eau, se sont logiquement montrées inopérantes. Mais il est possible de les revoir – c'est l'objet du projet Nex'Eau – et de **mieux anticiper les évènements**, en particulier en pré-identifiant différents niveaux de fonctionnement. La planification devrait **également interroger le modèle économique** des services publics d'eau potable, dans un contexte où un grand nombre de personnes dispose aujourd'hui des capacités de paiement très faibles. Par conséquent, il s'agit de trouver un système à la fois juste et pérenne.

# 1. MESSAGES-CLÉS 1 : RÉALITÉS ET PERCEPTIONS DES PERSONNES DÉPLACÉES

Les personnes déplacées ont des profils très variés et leurs conditions de vie dans les territoires d'accueil diffèrent énormément, en particulier selon leur capital social. Celles qui vivent dans les sites d'accueil temporaires (SAT) apparaissent comme les plus vulnérables et la plupart souhaitent retourner dans leurs lieux d'origine.

Par assimilation avec le phénomène à l'origine de leur départ, les personnes déplacées sont parfois perçues comme un risque pour le territoire d'accueil et subissent alors des formes de discriminations ou même des attaques. Dans les représentations collectives, elles sont celles qui captent la majorité de l'aide apportée par l'État et les ONG. Les personnes déplacées sont également force d'initiative et peuvent s'appuyer sur des approches communautaires pour s'auto-organiser.

Il existait déjà des populations vulnérables parmi les populations hôtes, et les familles d'accueil se sont conséquemment appauvries avec la crise. Les actuelles populations hôtes pourraient par ailleurs être les personnes déplacées de demain.

## Recommandations :

- Éviter de cibler des bénéficiaires selon leurs statuts (de déplacés ou de populations hôtes).
- Définir plutôt des programmes d'aide selon des critères de vulnérabilité uniquement.
- Valoriser et s'appuyer sur des dynamiques communautaires pour l'organisation, en particulier dans les sites d'accueil temporaires.
- Identifier et déconstruire les discours discriminants pour favoriser la cohésion sociale.

## 2. MESSAGES-CLÉS 2 : EFFETS DES DÉPLACEMENTS MASSIFS ET RAPIDES

Les arrivées de déplacés s'apparentent localement à des « chocs démographiques ». La crise des déplacés est aussi une crise urbaine : l'accroissement urbain est non maîtrisé. Le manque de ressources en eau apparaît comme le facteur le plus limitant, au regard de la croissance continue des besoins. Le nombre de points d'eau fonctionnels a augmenté mais cette hausse n'est pas à la hauteur de la croissance démographique.

Il existe d'importantes inégalités d'accès à l'eau, d'ordre spatial, budgétaire et informationnel. Face à ces difficultés, les populations revoient leurs usages et développent de nouvelles stratégies. Pour mieux organiser l'accès à l'eau, des gestionnaires et usagers ont défini de nouvelles règles au niveau des points de prélèvement.

Le prix de l'eau est variable. Certains points d'eau sont devenus payants, d'autres gratuits. Le commerce privé d'eau s'est développé mais le recouvrement des services d'eau potable paraît de plus en plus faible. Pour la plupart des déplacés, venus de zone rurale, le service payant est quelque chose de nouveau. Compte tenu de leurs maigres moyens, ceux qui vivent en SAT privilégient les points d'eau gratuits.

L'hospitalité des territoires d'accueil est remarquable et le niveau d'entraide est fort mais le temps les étiole et des tensions commencent à émerger. L'accès à l'eau est une des sources de tensions qui menacent la cohésion sociale. Les mécanismes de résolution de conflits, traditionnels ou de l'aide internationale, semblent impuissants. Enfin, les services d'eau potable manquent de ressources humaines et doivent parfois travailler à distance.

### Recommandations :

- Anticiper, de manière intégrée, l'aménagement du territoire et des services publics, à la fois pour les sites d'accueil de déplacés et pour les lotissements.
- Veiller à mettre en place des comités de points d'eau composés à la fois de personnes déplacées et de membres de la population hôte.
- Faire connaître les instances de concertation existantes et appuyer la mise en place de dialogues pacifiques et constructifs.
- Généraliser la mise en place des règles et pratiques de gestion de l'eau pertinentes au niveau des points d'eau, en particulier au niveau des SAT.
- Appuyer les services publics d'eau potable pour le recouvrement et sensibiliser les usagers à payer l'eau.
- Contacter les propriétaires de points d'eau pour discuter des possibilités de partenariat.
- Développer une gestion intégrée des ressources en eau. Pour commencer, on pourrait envisager de collaborer avec les Comités Locaux de l'Eau (CLE) et l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) pour le projet Nex'Eau et d'intégrer leurs représentants au sein des CCEau.
- Améliorer l'efficacité des réseaux hydrauliques en réduisant les fuites.
- Concevoir et mettre en œuvre chaque activité selon des exigences de cohésion sociale.
- Étudier les mécanismes de résolution de conflits..

### 3. MESSAGES-CLÉS 3 : PLANIFIER LES SERVICES D'EAU POTABLE EN CONTEXTE DE CRISE

Les communes étudiées ne disposent pas de planifications locales spécifiques pour l'eau potable (PCD-AEPA). Les planifications communales ne s'appuient sur aucune projection démographique ou calcul des besoins en eau, et les questions d'accès à l'eau potable ne s'articulent pas avec les enjeux d'urbanisme. Les collectivités locales manquent de moyens pour mettre en œuvre, suivre et évaluer leurs plans d'action. Les précédentes planifications ne sont plus suivies du fait de la crise.

De leur côté, la plupart des réponses humanitaires ne s'inscrivent ni dans le temps long, ni en cohérence avec les politiques publiques. Les besoins en eau du bétail ne sont volontairement pas pris en compte dans les planifications car les animaux dépendent théoriquement des points d'eau pastoraux. Pour autant, l'abreuvement du bétail est un usage de l'eau potable clairement identifié puisque, quand ils ont pu, les déplacés sont arrivés avec leurs animaux. Enfin, les problématiques d'assainissement sont souvent absentes des programmes d'aide alors qu'il existe un risque sanitaire majeur, notamment de contamination des eaux souterraines, en particulier dans les SAT.

Les déplacements de population à venir s'inscriront dans un contexte multifactoriel de crises sécuritaire, politique, climatique et environnementale. Le fonctionnement en modalités dégradées, prévu dans le SDUC, pourrait donc être une réponse pertinente et durable aux urgences actuelles et à venir.

#### Recommandations :

- Réaliser un travail prospectif sur la démographie, en s'appuyant sur différents scénarios de déplacements de population et sur des vagues d'arrivées possibles.
- Ouvrir les discussions sur les capacités d'accueil des territoires et les zones d'installation potentielles, en particulier au regard de la disponibilité et durabilité des ressources en eau.
- Développer des approches plus « lowtech » comme modalités dégradées.
- Prendre en compte les besoins en eau du bétail dans les calculs de besoins en eau, même a minima.
- Voir dans quelle mesure des modalités dégradées pourraient être envisagées dans l'assainissement et si cette composante pourrait être incluse dans un projet Nexus.

# Nex'Eau

